



Paris, le 14 avril 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

FÉVRIER 2015

Le taux annuel de variation de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a diminué pour s'établir à - 0,9 % en février 2015, après - 0,6 % en janvier. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, le taux est ressorti à 1,4 % en février 2015, après 1,5 % en janvier.

En février 2015, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 538 milliards d'euros. Les remboursements ont porté sur 522 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 26 milliards.¹ Le rythme annuel de croissance de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a fléchi, de - 0,6 % en janvier 2015 à - 0,9 % en février (cf. tableau 1 et graphiques 1 et 3).

Le taux de variation annuel de l'encours des titres de créance à court terme s'est inscrit en baisse, à - 4,6 % en février 2015 contre - 3,7 % en janvier. Pour les titres de créance à long terme, ce taux s'est établi à - 0,6 % en février 2015, après - 0,4 % en janvier. La progression annuelle de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est ressortie à 2,6 % en février 2015, après 2,7 % en janvier. La contraction annuelle de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable s'est accentuée, s'inscrivant à - 9,3 % en février 2015 après - 8,3 % en janvier (cf. tableau 1 et graphique 3).

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas disponible en raison de données manquantes, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a augmenté, s'établissant à 5,0 % en février 2015 contre 3,6 % en janvier. Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux est ressorti à - 8,1 % en février 2015 contre - 8,3 % en janvier. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, le taux de croissance annuel s'est établi à 1,2 % en février 2015, après 1,3 % en janvier. En ce qui concerne les administrations publiques, le taux de croissance a fléchi, revenant de 3,1 % en janvier 2015 à 2,2 % en février (cf. tableau 2 et graphique 4).

La variation annuelle de l'encours des titres de créance à court terme émis par les IFM s'est inscrite à - 3,7 % en février 2015 après - 2,7 % en janvier. S'agissant des titres de créance à long terme émis par les IFM, la variation annuelle est ressortie à - 8,7 % en février 2015, contre - 8,9 % en janvier (cf. tableau 2).

S'agissant de la ventilation par devises, le taux annuel de variation de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est établi à - 2,1 % en février 2015, contre - 1,8 % en janvier. Pour les titres de créance émis dans d'autres devises, ce taux s'est inscrit à 7,8 % en février 2015, sans changement par rapport à janvier (cf. tableau 1).

En février 2015, les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 2,8 milliards d'euros. Les remboursements ont porté sur 3,2 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 2,0 milliards.² Le rythme annuel de croissance de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est inscrit à 1,4 % en février 2015, contre 1,5 % en janvier. Le taux de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières s'est établi à 0,7 % en février 2015, sans changement par rapport à janvier. En ce qui concerne les IFM, le taux correspondant est ressorti à 6,8 % en février 2015, après 6,9 % en janvier. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, il a fléchi, revenant de 1,5 % en janvier 2015 à 1,2 % en février (cf. tableau 4 et graphique 6).

La valeur de marché de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 6 856 milliards d'euros à fin février 2015. Par rapport aux 5 829 milliards d'euros recensés à fin février 2014, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 17,6 % en février 2015 contre 15,7 % en janvier.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour février 2015, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Les taux annuels de croissance étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.

Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and Financial Statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics

² La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas disponible en raison de données manquantes, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Les tableaux et graphiques joints à ce communiqué de presse peuvent également être téléchargés dans la section des rapports du SDW (<http://sdw.ecb.europa.eu/reports.do?node=1000002753>).

Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 13 mai 2015.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter Stefan Ruhkamp au numéro suivant : +49 69 1344 5057.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau I Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Rembour-sements	Émissions nettes ⁵⁾	Encours	Émissions brutes	Rembour-sements	Émissions nettes ⁵⁾	Encours	Émissions brutes	Rembour-sements	Émissions nettes ⁵⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾											
	Fév. 2014		Mars. 2014 - Fév. 2015 ⁴⁾			Janv. 2015				Fév. 2015				2013	2014	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	2014 Sept	2014 Oct.	2014 Nov.	2014 Déc.	2015 Jan	2015 Fév.
	Total	16 554,5	67,3	584,8	605,5	-12,2	16 599,9	624,3	562,1	96,3	16 648,5	538,1	521,7	25,7	-0,5	-0,6	-0,8	-0,7	-0,2	-0,7	-0,4	-0,7	-1,0	-0,6	-0,6
dont en euros	14 568,5	47,7	469,1	497,9	-25,4	14 312,1	475,2	452,1	38,3	14 324,0	406,1	405,7	2,1	-1,1	-1,3	-1,3	-1,2	-1,0	-1,8	-1,3	-1,7	-2,0	-1,8	-1,8	-2,1
dans d'autres devises	1 986,0	19,5	115,7	107,7	13,2	2 287,8	149,1	110,0	57,9	2 324,5	132,1	116,0	23,6	4,6	4,6	2,9	2,7	5,6	7,2	6,5	7,3	6,8	8,4	7,8	7,8
Court terme	1 361,9	13,7	371,0	375,8	-5,3	1 312,1	363,0	309,4	56,5	1 321,8	334,6	335,0	0,9	-9,6	-5,7	-7,9	-6,3	-4,4	-4,3	-4,8	-5,4	-4,7	-0,3	-3,7	-4,6
dont en euros	1 114,8	10,1	284,8	291,9	-8,0	1 023,0	261,2	228,4	33,6	1 018,5	223,2	233,2	-9,3	-12,4	-6,2	-8,5	-5,5	-4,5	-6,2	-5,8	-6,8	-6,9	-3,8	-7,0	-8,7
dans d'autres devises	247,2	3,6	86,2	83,9	2,8	289,1	101,8	81,0	22,9	303,2	111,3	101,9	10,2	6,5	-3,6	-4,9	-9,6	-3,9	4,3	-0,7	0,6	5,4	16,5	10,6	12,8
Long terme ²⁾	15 192,5	53,6	213,7	229,7	-6,9	15 287,8	261,3	252,7	39,8	15 326,7	203,6	186,6	24,8	0,5	-0,2	-0,2	-0,2	0,1	-0,4	0,0	-0,3	-0,7	-0,7	-0,4	-0,6
dont en euro	13 453,7	37,7	184,3	205,9	-17,4	13 289,1	214,0	223,7	4,7	13 305,5	182,8	172,5	11,4	0,0	-0,9	-0,7	-0,8	-0,7	-1,4	-0,9	-1,3	-1,7	-1,7	-1,4	-1,6
dans d'autres devises	1 738,8	15,9	29,4	23,8	10,4	1 998,8	47,3	29,0	35,0	2 021,2	20,7	14,1	13,4	4,3	5,8	4,0	4,5	7,0	7,5	7,6	8,2	6,9	7,4	7,3	7,1
dont taux fixe	10 758,3	66,0	149,1	130,3	23,7	11 137,9	198,9	167,7	46,1	11 207,1	161,8	110,6	62,4	3,7	2,3	2,3	2,3	2,5	2,1	2,4	2,0	1,8	2,3	2,7	2,6
in euro	9 518,8	56,2	130,0	116,3	17,1	9 686,6	171,6	147,2	32,1	9 735,3	145,6	101,3	49,7	3,4	2,0	2,1	2,3	2,2	1,5	1,9	1,4	1,3	1,7	2,2	2,1
dans d'autres devises	1 241,2	9,8	19,1	14,0	6,6	1 453,0	27,3	20,6	14,0	1 473,4	16,2	9,4	12,7	6,2	4,6	3,9	2,7	5,3	6,4	5,8	6,9	5,7	7,1	6,1	6,2
dont taux variables	3 985,1	-10,9	51,6	82,6	-30,8	3 656,1	43,5	73,3	-24,1	3 598,7	25,8	67,4	-46,6	-7,2	-5,3	-5,0	-5,2	-4,9	-6,0	-5,2	-5,3	-6,2	-7,7	-8,3	-9,3
en euro	3 558,4	-8,9	43,4	74,1	-31,0	3 224,3	27,1	65,9	-36,9	3 171,2	22,3	63,9	-48,0	-7,6	-6,0	-5,7	-5,9	-5,6	-6,8	-5,9	-6,2	-7,0	-8,4	-9,3	-10,4
dans d'autres devises	425,0	-2,0	8,1	8,5	0,1	430,0	16,4	7,4	12,8	425,7	3,6	3,5	1,4	-4,2	0,8	1,1	0,9	0,5	0,8	0,8	2,0	0,9	-2,0	-0,3	0,5

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an, même s'il sont émis dans le cadre de dispositifs à plus long terme. Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- 2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- 3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- 4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période.
- 5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2 Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondus, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances²⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾											
	Fév. 2014		Mars. 2014 - Fév. 2015 ⁴⁾			Janv. 2015				Fév. 2015				2013	2014	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	2014 Sept.	2014 Oct.	2014 Nov.	2014 Déc.	2015 Janv.	2015 Fév.
Total	16 554,5	67,3	584,8	605,5	-12,2	16 599,9	624,3	562,1	96,3	16 648,5	538,1	521,7	25,7	-0,5	-0,6	-0,8	-0,7	-0,2	-0,7	-0,4	-0,7	-1,0	-0,6	-0,6	-0,9
IFM	4 878,6	-28,9	246,7	279,9	-33,2	4 585,9	246,6	225,3	21,3	4 572,6	209,9	230,4	-20,4	-6,9	-7,7	-8,1	-7,4	-7,1	-8,1	-6,9	-8,2	-8,5	-8,2	-8,3	-8,1
Court terme	537,4	10,8	184,4	186,0	-1,6	523,7	166,8	131,3	35,6	532,8	146,4	141,4	5,1	-16,3	-6,6	-9,1	-7,4	-6,0	-3,7	-5,8	-4,7	-4,0	1,4	-2,7	-3,7
Long terme	4 341,2	-39,7	62,3	93,9	-31,6	4 062,2	79,8	94,0	-14,2	4 039,8	63,5	89,0	-25,5	-5,6	-7,8	-7,9	-7,4	-7,2	-8,6	-7,1	-8,6	-9,1	-9,2	-8,9	-8,7
dont																									
taux fixe	2 595,0	-26,2	33,4	45,3	-11,9	2 509,1	55,8	43,6	12,1	2 513,2	42,8	42,4	0,5	-3,2	-6,4	-5,9	-6,2	-6,1	-7,4	-6,2	-7,6	-7,7	-7,5	-6,4	-5,5
taux variable	1 541,4	-11,1	23,8	41,3	-17,5	1 368,2	19,8	42,9	-23,2	1 342,7	16,3	41,1	-24,8	-7,6	-8,2	-8,5	-6,9	-7,6	-9,9	-7,5	-9,6	-10,6	-11,5	-12,6	-13,6
Non-IFM	4 283,9	1,9	126,7	127,8	7,5	4 459,4	120,9	108,2	46,8	4 486,5	105,3	102,1	12,5	2,1	0,8	0,3	0,0	1,5	1,4	0,9	1,6	1,2	1,9	1,8	2,1
dont																									
Institutions financières autres que les IFM	3 275,2	1,9	75,9	81,1	3,2	3 387,5	77,7	67,5	42,0	3 399,6	56,8	69,2	-2,1	-0,6	-0,9	-2,0	-1,8	-0,2	0,3	-0,5	0,6	0,2	0,8	1,3	1,2
Court terme	137,2	0,7	33,3	33,8	-1,0	126,6	30,0	26,0	6,9	129,6	35,5	37,7	-0,8	-0,6	-15,7	-22,0	-14,4	-12,5	-13,4	-18,2	-13,7	-13,7	-5,5	-7,3	-8,3
Long terme	3 138,0	1,2	42,6	47,4	4,2	3 261,3	47,6	41,5	35,0	3 270,0	21,3	31,6	-1,4	-0,6	-0,3	-1,0	-1,3	0,3	0,9	0,3	1,2	0,8	1,1	1,7	1,6
dont																									
taux fixe	1 347,4	-5,1	24,4	15,6	13,7	1 541,7	25,5	14,2	26,3	1 563,5	15,5	8,6	19,2	9,7	6,7	5,7	5,8	7,3	7,9	7,0	8,5	7,1	9,1	10,3	12,1
taux variable	1 671,1	-2,7	14,2	29,3	-14,9	1 490,1	15,3	23,2	-2,2	1 458,0	3,3	19,9	-21,7	-9,5	-8,2	-7,1	-9,1	-8,5	-8,1	-8,5	-7,8	-7,6	-9,2	-9,5	-10,7
Sociétés non financières	1 008,6	0,1	50,8	46,7	4,2	1 071,8	43,2	40,7	4,8	1 086,9	48,5	32,8	14,6	11,8	6,8	8,5	6,4	7,3	5,1	5,8	5,1	4,6	5,5	3,6	5,0
Court terme	75,3	-3,5	36,2	36,7	-0,5	65,8	35,0	27,7	7,3	69,6	30,6	27,0	3,5	-0,4	-13,0	-6,2	-19,2	-13,7	-12,1	-15,5	-11,5	-10,8	-12,1	-16,1	-7,5
Long terme	933,3	3,6	14,6	10,0	4,7	1 006,1	8,3	13,0	-2,5	1 017,3	17,9	5,8	11,1	13,2	8,6	9,9	8,9	9,3	6,6	7,8	6,6	5,9	6,8	5,2	6,0
dont																									
taux fixe	837,2	3,6	12,6	8,6	4,0	900,9	7,5	9,4	-1,9	912,1	16,8	4,5	11,2	13,9	8,5	9,8	8,8	9,1	6,4	7,8	6,5	5,8	6,0	4,8	5,6
taux variable	91,8	-0,1	1,7	1,3	0,3	98,0	0,7	3,5	-2,8	97,4	0,5	1,3	-0,8	5,1	10,6	12,2	12,0	10,0	8,5	6,1	6,8	9,8	11,7	5,2	4,5
Administrations publiques	7 392,0	94,2	211,3	197,8	13,5	7 554,6	256,8	228,7	28,1	7 589,4	222,9	189,3	33,6	3,2	3,5	3,9	3,7	3,5	3,0	3,3	3,1	2,8	3,0	3,1	2,2
dont																									
Administrations centrales	6 704,5	81,4	174,2	161,1	13,1	6 859,1	206,8	177,6	29,2	6 888,0	166,6	138,3	28,3	3,6	3,9	4,4	4,2	3,7	3,1	3,3	3,3	2,9	3,1	3,2	2,3
Court terme	558,9	6,3	90,3	92,5	-2,2	542,7	94,2	90,0	4,2	534,3	83,1	91,7	-8,6	-2,4	-0,5	-2,4	0,3	0,9	-0,9	0,6	-2,4	-1,3	1,5	-2,1	-4,7
Long terme	6 145,7	75,1	83,9	68,6	15,3	6 316,4	112,6	87,6	25,0	6 353,7	83,5	46,6	36,9	4,3	4,3	5,1	4,6	4,0	3,5	3,6	3,8	3,3	3,3	3,7	3,0
dont																									
taux fixe	5 516,0	80,9	70,5	54,7	15,8	5 699,1	100,8	86,1	14,6	5 724,2	69,5	44,8	24,7	4,6	4,6	4,8	4,8	4,5	4,3	4,4	4,2	4,2	4,5	4,5	3,4
taux variable	509,8	2,5	9,7	6,8	2,9	545,5	4,0	1,4	2,6	549,4	5,5	1,8	3,8	-1,3	11,9	12,8	11,3	13,3	10,5	11,1	14,0	8,8	6,7	6,5	6,8
Autres administrations publiques	687,5	12,8	37,1	36,7	0,4	695,5	50,0	51,1	-1,1	701,4	56,3	51,0	5,3	-1,3	0,4	-0,8	-1,1	1,6	1,7	3,1	1,7	1,4	1,2	1,8	0,7
Court terme	53,1	-0,6	26,8	26,8	0,0	53,7	36,9	34,5	2,5	55,6	38,9	37,3	1,6	-29,7	-13,3	-13,2	-18,6	-9,1	-11,1	0,3	-15,4	-14,7	-6,5	-4,0	-0,1
Long terme	634,3	13,4	10,3	9,9	0,4	641,9	13,0	16,6	-3,6	645,9	17,4	13,7	3,7	2,5	1,6	0,5	0,7	2,5	2,8	3,3	3,0	2,8	1,8	2,3	0,7
dont																									
taux fixe	462,7	12,8	8,1	6,0	2,1	487,1	9,3	14,3	-5,1	494,2	17,1	10,3	6,8	4,1	3,6	1,9	2,5	4,4	5,7	5,9	5,1	5,5	6,9	6,9	5,4
taux variable	170,9	0,6	2,1	3,8	-1,7	154,3	3,8	2,3	1,5	151,2	0,2	3,3	-3,1	-0,9	-3,6	-2,7	-4,0	-2,8	-4,9	-3,6	-2,6	-4,4	-11,5	-9,6	-11,8

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 2010 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) ainsi que les institutions de dépôt, à l'exclusion de la banque centrale (S.122) ; sociétés financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension (S.125), les auxiliaires financiers (S.126), les institutions financières captives et prêteurs non institutionnels (S.127) et les sociétés d'assurances (S.128) ; sociétés non financières (S.11) ; administration centrale (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314).

2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.

3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période.

5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

**Tableau 3 Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances, données cvs
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)**

	Encours	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ²⁾												
		Fév. 2015	Fév. 2014	Nov. 2014	Déc. 2014	Janv. 2015	Fév. 2015	2014 Mars	2014 Avril	2014 Mai	2014 Juin	2014 Juil.	2014 Août	2014 Sept.	2014 Oct.	2014 Nov.	2014 Déc.	2015 Janv.	2015 Fév.
Total	16 632,3	4,1	-49,1	-59,6	71,9	-38,4	0,9	-1,6	-0,7	1,2	2,2	0,4	-0,3	-2,2	-2,6	-4,4	-0,9	-0,6	
Court terme	1 321,0	12,8	-10,8	-22,5	25,3	0,7	27,4	-1,0	-7,2	-2,1	6,3	4,8	-5,2	-16,5	-15,8	-16,4	-2,5	1,0	
Long terme	15 311,2	-8,7	-38,3	-37,1	46,6	-39,0	-1,1	-1,7	-0,1	1,5	1,8	0,0	0,2	-0,8	-1,4	-3,3	-0,8	-0,8	
IFM	4 559,6	-49,8	-32,2	-35,1	4,6	-38,3	-7,2	-10,4	-8,5	-6,8	-8,0	-8,0	-6,7	-9,4	-10,2	-12,0	-5,4	-5,9	
Court terme	523,5	5,7	-9,1	-7,8	22,9	0,4	34,3	-9,0	-14,1	2,8	3,3	8,3	-9,7	-9,1	-18,2	-15,1	4,7	13,0	
Long term	4 036,1	-55,5	-23,1	-27,3	-18,3	-38,7	-10,9	-10,6	-7,8	-7,9	-9,3	-9,8	-6,3	-9,4	-9,1	-11,6	-6,6	-8,0	
Non-IFM dont	4 486,0	6,7	-16,8	-57,6	46,2	18,6	4,0	-3,6	1,2	5,5	13,9	6,8	3,9	0,6	-0,1	-5,6	-2,6	0,6	
Institutions financières autres que les IFM	3 396,5	8,6	-18,9	-61,4	42,5	5,1	2,8	-4,1	1,2	5,6	14,5	5,5	3,4	0,5	0,0	-8,0	-4,5	-1,7	
Court terme	130,8	5,7	0,2	-27,5	5,4	4,1	122,1	52,7	15,8	-45,2	52,3	6,5	44,2	-39,2	-3,0	-55,0	-47,9	-41,0	
Long terme	3 265,7	2,8	-19,2	-33,9	37,1	1,0	-0,6	-6,1	0,6	8,8	12,9	5,4	1,9	3,0	0,2	-5,3	-2,1	0,4	
Sociétés non financières	1 089,5	-1,8	2,1	3,8	3,7	13,5	8,1	-2,0	1,3	5,3	11,9	11,3	5,7	0,8	-0,5	2,4	3,7	8,1	
Court terme	70,0	-5,6	-1,3	-6,6	4,1	1,8	-2,5	-46,2	-40,4	-22,2	20,2	44,0	8,9	-4,1	-10,7	-27,9	-19,7	-4,4	
Long terme	1 019,5	3,8	3,4	10,4	-0,3	11,7	9,0	2,8	5,5	7,7	11,3	9,3	5,4	1,2	0,4	4,9	5,6	9,1	
Administrations publiques dont	7 586,7	47,1	-0,1	33,1	21,0	-18,7	4,8	5,8	3,7	4,2	2,7	2,4	1,6	1,0	0,8	1,3	2,9	1,9	
Administrations centrales	6 884,8	38,7	-2,0	32,9	17,8	-18,6	5,2	6,5	4,7	4,6	2,7	1,9	0,9	0,8	0,9	2,0	2,9	1,9	
Court terme	541,2	7,6	-4,2	15,0	-11,8	-7,2	8,8	6,4	1,8	11,0	2,4	-1,1	-9,2	-15,0	-2,8	-0,7	-2,9		
Long terme	6 343,6	31,1	2,2	17,8	29,6	-11,4	4,9	6,5	5,0	4,0	2,7	2,1	1,8	2,4	2,5	2,4	3,2	2,3	
Autres administrations publiques dont	701,9	8,4	1,9	0,2	3,2	0,0	1,3	-0,6	-5,9	0,9	2,8	7,3	8,6	2,3	-0,4	-5,1	3,1	2,0	
Court terme	55,5	-0,6	3,5	4,4	4,6	1,6	40,0	-19,0	-26,5	1,4	-41,1	-12,5	-32,8	-40,1	-35,0	-18,1	196,5	139,0	
Long terme	646,3	9,0	-1,6	-4,2	-1,4	-1,7	-1,4	1,1	-4,1	0,9	7,2	9,0	12,9	6,0	2,7	-4,0	-4,4	-4,4	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 2010 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) ainsi que les institutions de dépôt, à l'exclusion de la banque centrale (S.122) ; sociétés financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension (S.125), les auxiliaires financiers (S.126), les institutions financières captives et prêteurs non institutionnels (S.127) et les sociétés d'assurances (S.128) ; sociétés non financières (S.11) ; administration centrale (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314).

2) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Table 4 Action cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾

(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ³⁾	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ³⁾	Taux de croissances annuels des encours ⁴⁾												
	Fév. 2014		Mars. 2014 - Fév. 2015 ²⁾			Janv. 2015					Fév. 2015					2013	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2015	2015
																		T1	T2	T3	T4	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	
Total	5 828,7	6,4	8,6	2,7	6,7	6 422,8	9,4	2,1	7,3	15,7	6 855,5	2,8	3,2	2,0	17,6	0,7	1,4	1,2	1,6	1,4	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	
IFM	637,9	0,7	3,5	0,0	3,5	573,0	7,5	0,0	7,5	-4,1	650,5	0,0	0,0	0,0	2,0	5,2	8,0	8,6	9,8	6,8	7,0	6,9	6,9	7,1	7,2	6,9	6,8	
Non-IFM	5 190,8	5,8	5,1	2,7	3,3	5 849,9	1,9	2,1	-0,2	18,1	6 205,0	2,8	3,2	2,0	19,5	0,3	0,7	0,4	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	
dont																												
Institutions financières autres que les IFM	764,0	4,9	0,5	0,5	0,8	835,9	0,0	0,4	-0,3	13,7	899,5	0,5	0,2	2,7	17,7	1,4	1,3	0,6	1,0	2,0	1,7	1,9	1,6	1,7	1,6	1,5	1,2	
Sociétés non financières	4 426,8	0,9	4,6	2,2	2,5	5 014,0	1,8	1,7	0,2	18,8	5 305,6	2,3	3,0	-0,7	19,9	0,2	0,6	0,4	0,8	0,6	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 2010 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) ainsi que les institutions de dépôt, à l'exclusion de la banque centrale (S.122) ; sociétés financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension (S.125) ; les auxiliaires financiers (S.126), les institutions financières captives et prêteurs non institutionnels (S.127) et les sociétés d'assurances (S.128) ; sociétés non financières (S.11) .

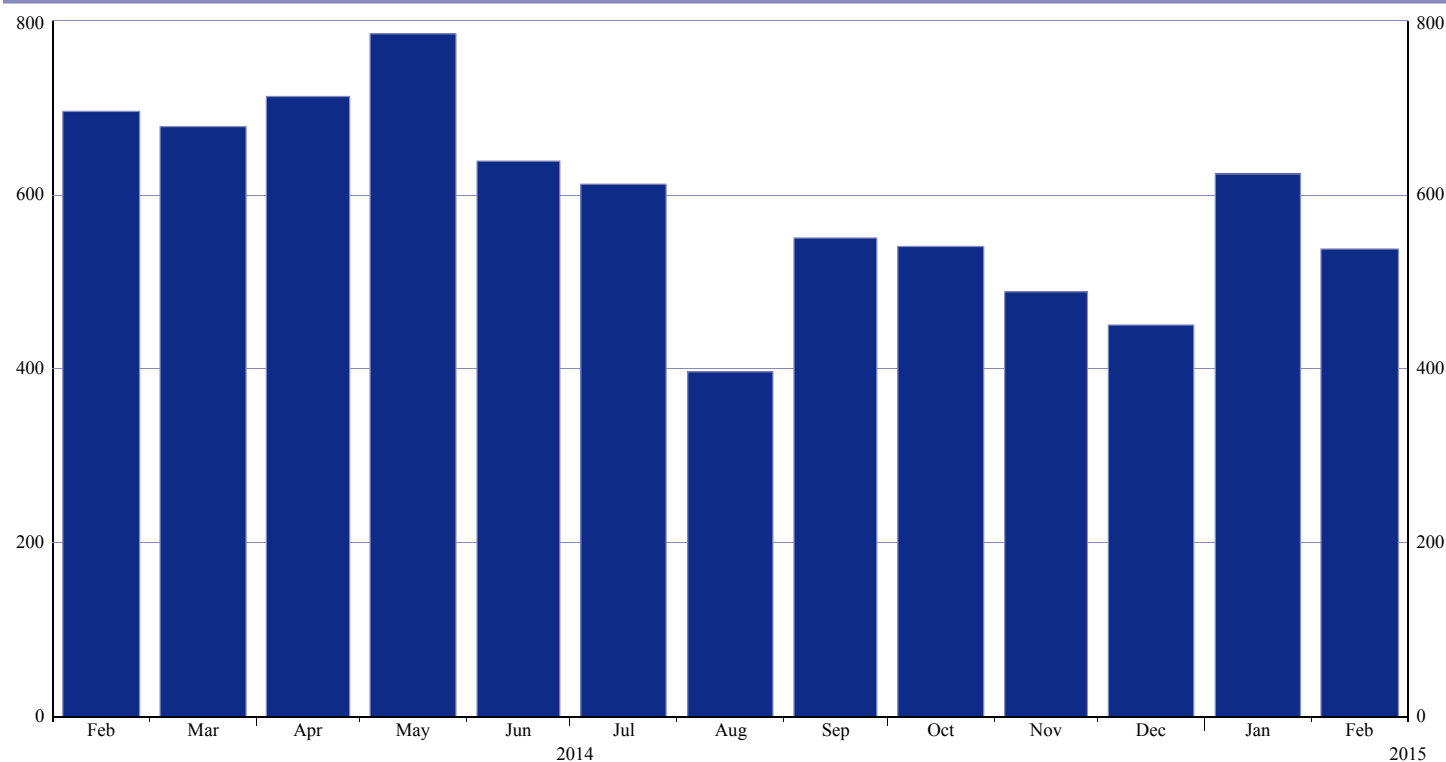
2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période.

3) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant.

4) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro (montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.

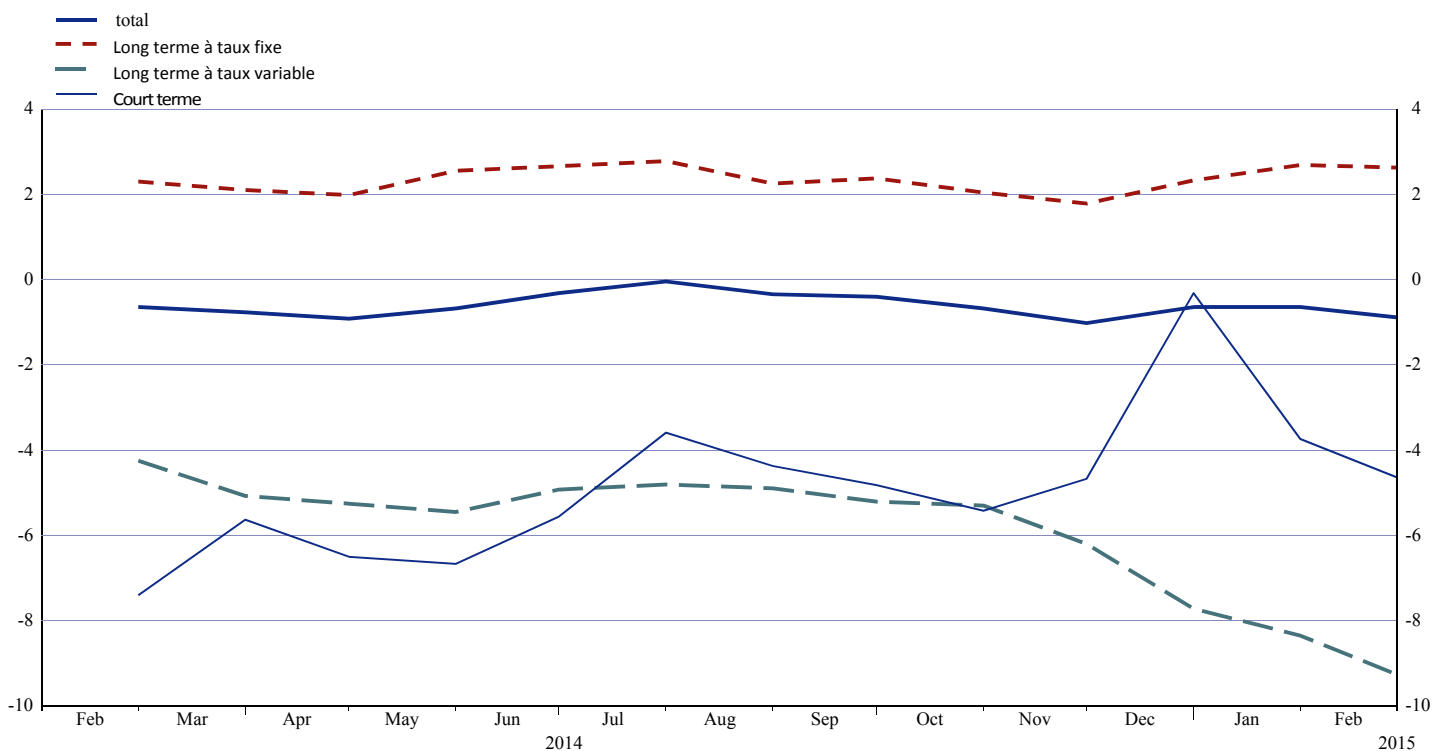
Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro (montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales (variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

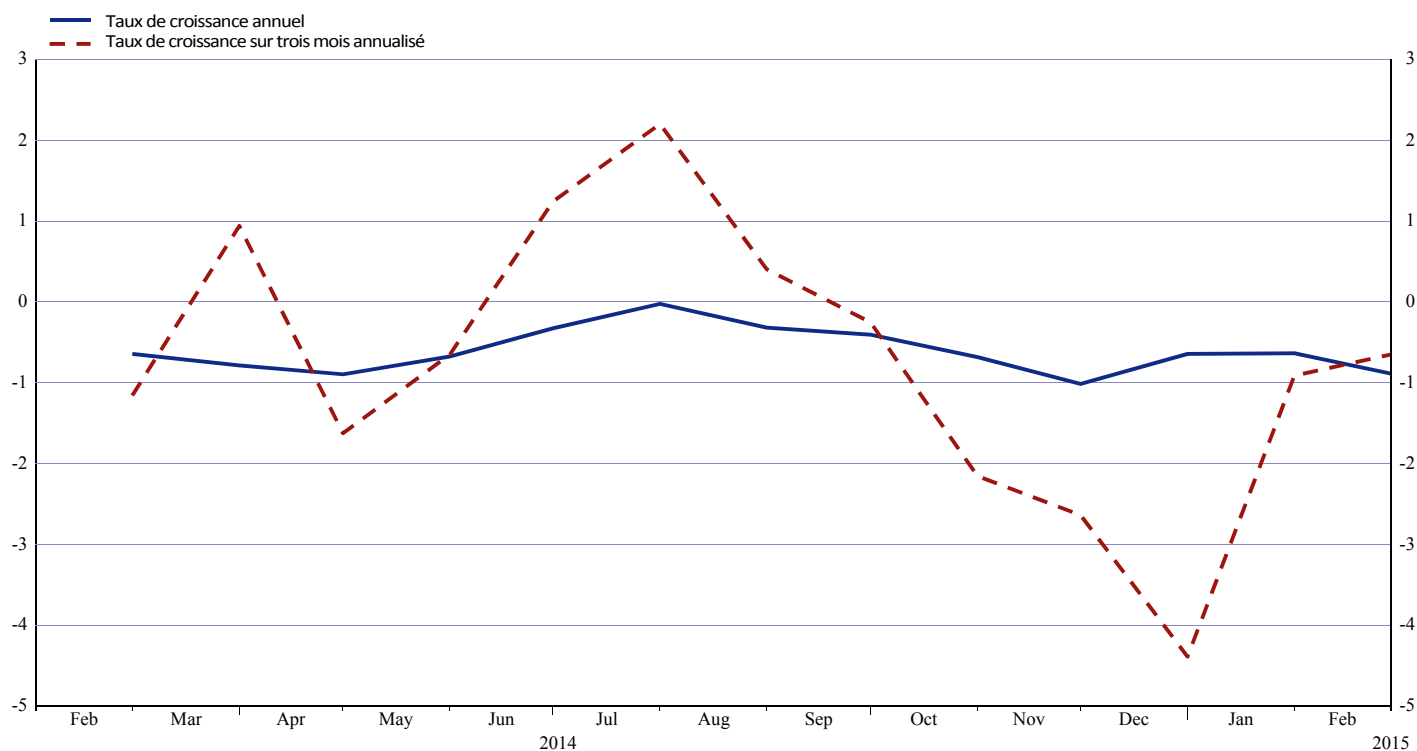
Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs (variations en pourcentage)



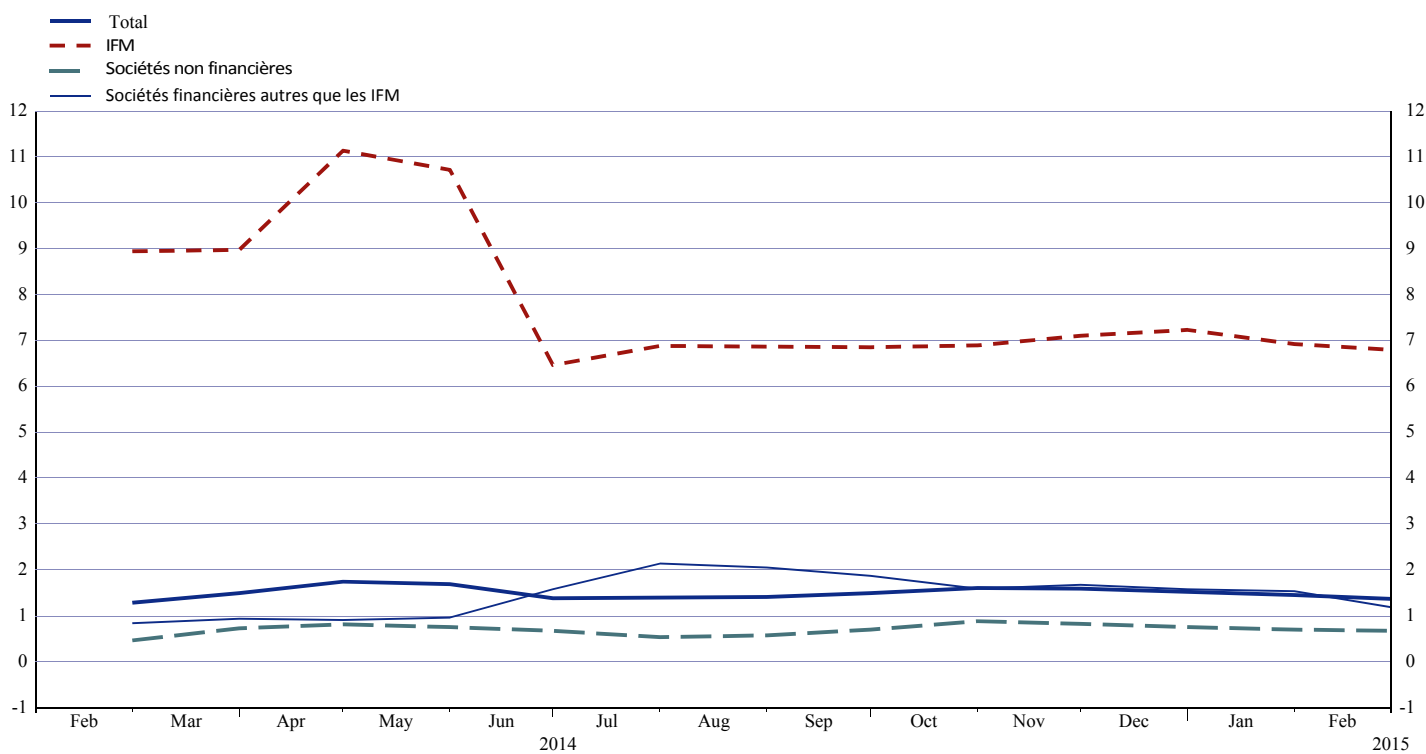
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs (variations en pourcentage)



Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émis par les résidents de la zone euro, par secteurs (variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres.